

Délions Lyon du joug de l'anglais !

Pour compenser le retard d'un précédent voyage en train, la SNCF m'a offert un bon d'achat valable sur une prochaine réservation. J'ai saisi cette occasion pour aller passer deux jours à Lyon, une ville où je m'étais rendu le 20 mars 2018 afin de manifester, aux côtés de militants des associations de CO.U.R.R.I.E.L. et de l'Afrav, contre la marque anglaise « ONLYLYON ».

Le lundi 29 juin 2026, je prends donc le train à la gare de Nîmes-Pont-du-Gard, à Manduel, en direction de Lyon.

Le voyage commence mal.

À peine arrivé sur le quai, une annonce nous informe que notre train aura dix minutes de retard. Jusque-là, rien d'exceptionnel. Mais l'information est aussitôt répétée en anglais.



Pour beaucoup, il ne s'agit que d'un détail. Pour moi, c'est une nouvelle illustration d'une pratique devenue banale, mais qui est contraire à l'esprit de l'article 4 de la loi Toubon, lequel prévoit que lorsqu'une annonce publique fait l'objet d'une traduction, celle-ci doit se faire en au moins deux langues étrangères. Soit dit en passant, cet article de loi n'a pas été fait pour embêter ceux qui travaillent, mais simplement pour favoriser l'ouverture aux langues étrangères. À l'heure où l'on a tendance à résumer les langues du monde au seul anglais, cet arti-

cle de loi est donc le bienvenu.

À mon retour, je déposerai donc un recours gracieux auprès du directeur de la gare afin de demander la mise en conformité de ces annonces. Une copie sera également adressée au directeur régional Occitanie de SNCF Gares & Connexions¹. Le combat pour la langue française peut et doit se faire partout, même à partir d'un simple quai de gare.

À mon arrivée à la gare Lyon-Saint-Exupéry, je dois emprunter la navette *RhôneXpress* pour rejoindre le centre-ville.

Là encore, le constat est le même. La signalétique, comme les annonces sonores, alternent systématiquement entre le français et l'anglais.

La société *RhôneXpress* est certes une entreprise privée, mais elle assure une mission de service public sous l'autorité de Sytral Mobilités qui est un établissement public qui organise les transports en commun de la métropole de Lyon et de la quasi-totalité du département du Rhône. Il est donc légitime de demander que les dispositions de la loi soient respectées. Un recours gracieux



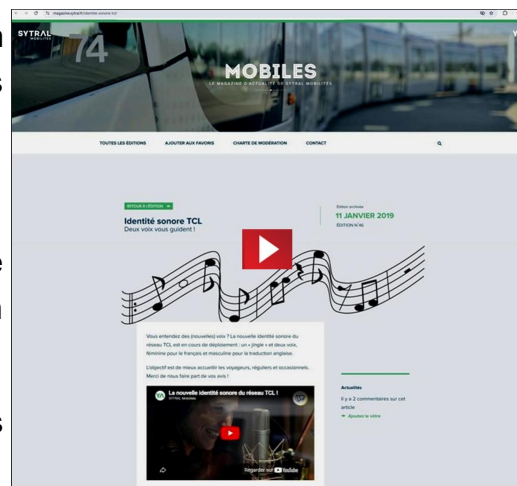
sera donc adressé à la présidente de Sytral Mobilités² afin d'obtenir la mise en conformité de cette signalétique et des annonces diffusées aux voyageurs.

Je poursuis mon trajet en métro afin de rejoindre mon hôtel.

À peine installé dans une rame, je retrouve le même schéma : les annonces sont diffusées en français puis en anglais³.

Décidément, l'anglais semble accompagner chacun de mes déplacements.

Cette nouvelle entorse aux dispositions de la loi Toubon fera, elle aussi, l'objet d'un recours gracieux adressé à Sytral Mobilités³.



Dans les stations, un autre détail attire mon attention : plusieurs distributeurs automatiques portent l'enseigne « ONLY PAUSE ».

Une fois encore, l'anglais s'impose là où rien ne le justifie.

Je colle discrètement un autocollant « US LanguageGoHome » à proximité de l'inscription. Un geste modeste, certes, mais qui exprime mon refus de voir notre espace public se transformer peu à peu en vitrine permanente de la langue anglaise.

Je poursuis ensuite ma route jusqu'à mon hôtel. Arrivé devant l'entrée, sur le trottoir, j'aperçois un grand panneau entièrement rédigé en anglais qui annonce - si j'en comprends bien le sens -, un service de consigne à bagages.

Là encore, un autocollant, plus parlant qu'un long discours, s'impose.

Mes bagages déposés, je reprends le métro en direction de la place Bellecour.



Ce lieu réveille en moi un souvenir :

c'est ici même que, le 20 mars 2018, j'avais manifesté avec des militants de CO.U.R.R.I.E.L. et de l'Afrav contre la dénomination anglaise « ONLYLYON ».



En arrivant devant l'office de tourisme, je cherche aussitôt du regard l'immense enseigne « ONLYLYON » qui dominait autrefois la façade.

Elle a disparu.

Pendant quelques instants, je me prends à espérer que notre mobilisation a porté ses fruits.

Hélas, cette satisfaction est de courte durée.

Si l'enseigne « ONLYLYON » a bien été retirée, l'office de tourisme pratique un affichage bilingue français-anglais, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.



Le problème de fond demeure donc entier, car l'office de tourisme est géré par l'association

« ONLYLYON Tourisme et Congrès », qui exerce une mission de service public pour le compte de la Métropole de Lyon.

Il appartient donc à cette dernière de veiller au respect de la loi.

La présidente de la Métropole de Lyon étant également la présidente de Sytral Mobilités, elle recevra donc cet autre recours⁴, un de plus concernant les différents constats effectués au cours de cette seule journée :

- les inscriptions et annonces bilingues de RhôneXpress ;
- les annonces bilingues du métro lyonnais ;
- la signalétique bilingue de l'office de tourisme.

Cette première journée lyonnaise me laisse une impression singulière.

Je n'étais pas venu chercher des infractions à la loi Toubon. Je souhaitais simplement visiter une grande ville française et, en dilettante, revoir les lieux où j'étais venu manifester en mars 2018 contre le slogan en anglais « ONLYLYON ».

Malheureusement, depuis mon départ de Manduel, chaque étape de mon voyage m'a confronté au même phénomène : la place grandissante accordée à l'anglais dans des services publics ou des organismes ayant une mission de service public.

Ce constat ne fait que renforcer ma conviction : la défense du français n'est pas un combat théorique. Elle commence dans les lieux les plus ordinaires, là où les citoyens vivent, voyagent et se déplacent chaque jour.



Le dîner qui en dit long

L'heure avançant, je décide de terminer cette première journée lyonnaise dans un bouchon, ces restaurants emblématiques où l'on vient autant pour la cuisine que pour l'âme de la ville.

Je me souviens qu'en 2018, après notre manifestation contre « ONLYLYON », j'avais dîné avec les militants de CO.U.R.R.I.E.L. et de l'Afrav dans un établissement de la rue des Marronniers. Je décide de retrouver cette rue qui était, autant que je me souviens, non loin de la place Bellecour.

Je quitte donc la place et passe, ce faisant, devant le Clocher de la Charité. Une plaque explique l'histoire du monument. Curieux d'en apprendre davantage, je m'approche.

Nouvelle déconvenue.

Le texte est présenté en français... puis en anglais.

Une fois de plus, un monument appartenant au patrimoine français adopte ce bilinguisme systématique qui méconnaît l'esprit de la loi Toubon. Je colle un autocollant de protestation entre les deux versions. Ce geste est modeste, mais il exprime mon refus de voir le français relégué au rang d'une langue qui aurait constamment besoin de l'anglais pour exister.

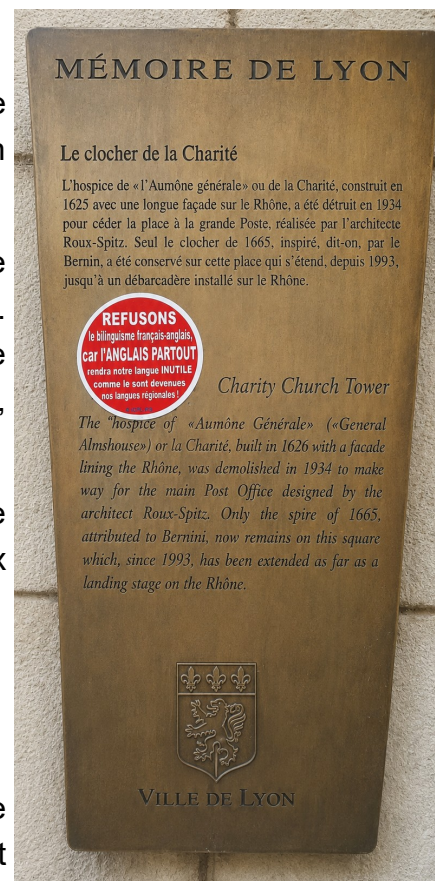
J'arrive enfin à la rue des Marronniers.

À peine engagé dans cette rue pourtant si typiquement lyonnaise, je suis accueilli par des enseignes telles que « CRAFT BEER - TONY'S - ITALIAN FOOD » ou encore « EAT AND DRINK'S ».



Je dois bien reconnaître que le découragement me gagne.

Depuis mon départ de Manduel, je n'ai cessé de rencontrer l'anglais : à la gare, dans la navette RhôneXpress, dans le métro, devant mon hôtel, à l'office de tourisme, sur les panneaux du patrimoine... Désormais, il s'impose aussi dans une rue qui incarne pourtant la tradition gastronomique lyonnaise.



Plus encore que cette omniprésence de l'anglais, c'est l'indifférence générale qui me frappe.

À plusieurs reprises au cours de la journée, j'ai fait entendre ma désapprobation autour de moi, espérant susciter une réaction, une remarque, un échange. Rien.

Les voyageurs poursuivaient leur chemin, les passants semblaient ne rien voir.

Comme si cette évolution allait de soi.

Comme si la défense de notre langue ne concernait plus personne.

Je me surprends un instant à vouloir rentrer directement à l'hôtel. Puis je me ressaisis. Un militant n'abandonne pas son combat au premier découragement. Et puis, il faut bien dîner avant de rédiger les recours gracieux qui m'attendent.

Le bouchon « Chabet et fils » où nous avons mangé en 2018 est complet.

Je poursuis donc un peu plus loin et trouve une table chez *M'man*.

À deux tables de moi sont installés deux touristes qui conversent dans une langue slave. Je serais bien incapable de dire s'il s'agit de russe, d'ukrainien ou d'une autre langue de cette famille.

Le premier serveur prend les commandes.

Les deux hommes cherchent leurs mots en français. L'échange demande un peu de patience, mais chacun fait un effort et, malgré les hésitations, ils finissent par se comprendre.

La scène est presque touchante.

Quelques minutes plus tard, un second serveur apporte les plats.

L'un des deux touristes lui pose alors une question dans un français approximatif. Le serveur lui demande de répéter, essaie de comprendre, hésite... puis, après deux tentatives seulement, bascule spontanément à l'anglais.

Et voilà que deux touristes, qui ne sont manifestement pas anglophones de naissance, se retrouvent à converser en anglais avec un serveur français, dans un bouchon lyonnais.

Cette scène résume à elle seule ce qui me préoccupe depuis des années.

Pourquoi un visiteur étranger ferait-il l'effort d'apprendre quelques mots de français si nous lui signifions aussitôt que cette langue est inutile ?

Pourquoi persévérer lorsqu'on lui laisse entendre que l'anglais constitue la véritable langue de communication en France ?

Le premier serveur avait démontré qu'avec un peu de bonne volonté, quelques gestes, un débit plus lent et un sourire, la communication restait possible.

Le second, lui, a préféré abandonner immédiatement le français.

Ce n'est évidemment qu'un épisode de la vie quotidienne.

Mais répété des milliers de fois, dans des milliers de situations semblables, il contribue peu à peu à installer l'idée que le français serait incapable d'accueillir les visiteurs du monde entier sans le secours permanent de l'anglais.

C'est précisément cette résignation que je refuse.

Pourquoi refuser le bilinguisme français-anglais imposé

On me demande parfois pourquoi l'Afrav combat cette généralisation du bilinguisme français-anglais dans les services publics et dans l'espace public.

La réponse est simple et multiple.

Parce que la France n'est pas un pays officiellement bilingue français-anglais, elle n'a comme seule langue officielle, la langue de la République, le français.

Parce qu'aucune réciprocité n'existe dans les principaux pays anglophones, où le français est très loin d'occuper la place que l'anglais occupe désormais chez nous.

Parce qu'aucune langue étrangère ne doit être traitée comme naturellement supérieure aux autres.

Parce que les touristes du monde entier ne sont pas tous anglophones et qu'une véritable politique d'accueil passe par la diversité des langues, non par le monopole de l'une d'entre elles.



Parce qu'imposer l'anglais comme unique langue de traduction revient aussi à invisibiliser les autres langues et les cultures qu'elles portent.

Parce que traduire systématiquement tout en anglais décourage l'apprentissage du français et affaiblit son rayonnement international.

Parce que la domination d'une langue ne tient jamais seulement à ses qualités propres, mais aussi au renoncement de ceux qui cessent de défendre la leur.

Parce que l'article 4 de la loi Toubon n'interdit nullement les traductions ; il s'oppose simplement à ce que l'anglais bénéficie d'un privilège permanent au détriment des

autres langues.

Parce qu'à l'heure où l'on célèbre la diversité culturelle sous toutes ses formes, il serait paradoxal de réduire la diversité linguistique à une seule langue étrangère.

Parce qu'aujourd'hui, chacun dispose dans son téléphone d'outils de traduction instantanée qui rendent largement dépassée l'idée selon laquelle seul l'anglais permettrait de communiquer avec le monde.

Enfin, parce que la liberté suppose le choix. Lorsque l'anglais est partout, ce choix disparaît.

La langue française, un patrimoine à promouvoir

La France demeure l'un des pays les plus visités au monde. Nous savons mettre en valeur nos paysages, nos monuments, notre gastronomie, notre patrimoine, nos festivals, notre art de vivre.

Mais pourquoi oublions-nous si souvent de promouvoir notre langue ?

Le français fait pourtant partie intégrante de ce patrimoine que tant de visiteurs viennent découvrir.
Pourquoi ne deviendrait-il pas lui aussi un motif de curiosité, d'admiration et d'apprentissage ?
Pourquoi ne pas dire à ceux qui viennent visiter notre pays :

« Aux touristes non francophones.

Vous visitez la France ? Visitez aussi sa langue !

**Profitez de votre séjour pour apprendre ou approfondir le français,
cette grande langue internationale parlée sur les cinq continents. »**



**« Chers touristes
non francophones.
Vous visitez la France ?
Visitez aussi sa langue !
Profitez de votre séjour
pour apprendre ou pour
approfondir le français,
cette grande langue
internationale parlée
sur les cinq continents. »**

Ce serait une invitation bien plus fidèle à l'image que la France aime donner d'elle-même : celle d'un pays fier de sa langue et de sa culture, mais ouvert sur le monde, et défenseur en cela de la diversité en tout genre, et, notamment, celle des langues.

Le combat pour le français n'est pas un refus des langues étrangères. Au contraire, c'est la défense du pluralisme linguistique contre l'uniformisation par la langue anglaise.

Et comme l'a si bien dit Pierre Bourgault, patriote, politicien et philosophe québécois : **« lorsque nous défendons le français chez nous, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule ».**

Malgré ces constats, je ne regrette pas ce voyage. Il m'a confirmé que la défense de notre langue ne se limite pas aux grands discours : elle commence dans les situations les plus ordinaires, au fil des rues, des gares et des rencontres.

Haut les cœurs !

Index :

1 Recours gracieux auprès du directeur régional Occitanie de SNCF Gares & Connexions :

<https://www.francophonie-avenir.com/Archives/Recours-gracieux-aupres-de-Hilaire-Hautem-directeur-regional-Occitanie-SNCF-Gares-au-sujet-des-annonces-bilingues-a-la-gare-de-Manduel-juillet%202026.pdf>

2 Identité sonore des Transports en commun de Lyon (TCL) :

<https://youtu.be/NDyUFt4XhI4?si=AVZ1TQZ9ZtssaxuD>

3 Recours gracieux auprès de la présidente de Sytral Mobilités (pour RhôneXpress) :

<https://www.francophonie-avenir.com/Archives/Recours-gracieux-aupres-du-president-de-RhoneXpress-contre-le-bilinguisme-illicite-des-panneaux-signaletiques-et-des-messages-sonores-diffuses-par-sa-societe-le-10-juillet-2026.pdf>

4 Recours gracieux auprès de la présidente de Sytral Mobilités (pour le Métro) :

<https://www.francophonie-avenir.com/Archives/Recours-gracieux-aupres-de-la-presidente-de-Sytral-Mobilites-contre-le-bilinguisme-des-messages-sonores-du-metro-de-Lyon-TCL-le-10-juillet-2026.pdf>

5 Recours gracieux auprès de la présidente de la Métropole de Lyon (pour l'office de tourisme) :

<https://www.francophonie-avenir.com/Archives/Recours-gracieux-aupres-de-la-presidente-de-la-Metropole-de-Lyon-contre-le-bilinguisme-de-l-office-de-tourisme-de-Lyon-le-10-juillet-2026.pdf>